

Communiqué de presse du 27 août 2020

PROMÉTERRE S'ENGAGE POUR UN « OUI » À LA LOI SUR LA CHASSE

L'association vaudoise de promotion des métiers de la terre soutient résolument la révision de la loi fédérale sur la chasse, soumise au peuple le 27 septembre. Toutes celles et ceux se montrant sensibles à une coexistence équilibrée entre la faune sauvage et les activités humaines en zone rurale sont invités à déposer un « OUI » décisif dans les urnes. Prométerre s'oppose aussi clairement à la volonté des référendaires de sacraliser la protection du loup, ou d'autres espèces sauvages ; une telle vision ignore les dégâts insoutenables ou les inconvénients majeurs de leur prolifération pour les autres occupants, humains ou animaux domestiques, du territoire.

Après de longues discussions, le Parlement a adopté en 2019 une révision de la **loi sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages** (LChP) constituant un de ces savants compromis helvétiques propres à ménager les intérêts de la plupart des acteurs intéressés, chasseurs, agriculteurs, mais aussi protecteurs des animaux, de la faune ou de la nature. Les arguments mensongers des opposants référendaires ne doivent pas masquer les avantages que le texte procurera à la préservation de la biodiversité : moyens supplémentaires de la Confédération ou protection légale accrue pour de nombreuses espèces (lynx, castor, canards, hérons, etc.) désormais plus chassables. Cette révision renforce également les conditions-cadres écologiques en faveur de la préservation des habitats de la faune (planification obligatoire de la chasse et des corridors faunistiques, par exemple), non sans contraintes supplémentaires à l'endroit de la plupart des utilisateurs du territoire, dont les agriculteurs.

S'agissant de la **régulation possible et très strictement réglementée** de trois espèces potentiellement problématiques pour l'agriculture selon les régions (loup, bouquetin, cygne), Prométerre tient à rappeler qu'elles ne sont nullement menacées d'extinction. Au contraire, les populations de loups sont en phase d'expansion constante, avec leur lot de dégâts et de nuisances à l'agriculture. Les problèmes occasionnés par cette évolution ne peuvent et ne doivent pas être passés sous silence. Ils demandent des solutions pragmatiques, adaptées à la réalité des situations locales. Il est donc spécialement opportun que la marge de manœuvre supplémentaire de régulation soit donnée aux cantons, déjà en charge constitutionnellement de la gestion de la chasse et bien mieux au fait de la connaissance du terrain que ne l'est l'administration fédérale, qui conservera néanmoins un rôle incontesté de haute surveillance.

Enfin, en région de montagne et d'estivage, la protection absolue du loup visée par les opposants à la révision de la LChP sonnerait **le glas de l'économie pastorale** sur de vastes surfaces de prairies et de pâturages exploités aujourd'hui très extensivement au profit de la biodiversité et de la qualité du paysage. Dans ces zones, la haute qualité écologique actuelle serait bientôt supplantée par des friches, un embroussaillage ou une afforestation dommageables, tant pour la qualité des paysages et la biodiversité, que pour leur attrait

touristique, mais aussi en aggravant les risques encourus par la population en matière de dangers naturels (incendies, ravinement, avalanches).

Site internet du comité de campagne

www.oui-loi-sur-la-chasse.ch

Renseignements complémentaires

Claude Baehler, président, 079 274 00 61, c.baehler@prometerre.ch

Christian Aeberhard, adjoint de direction, promotion professionnelle, 076 805 06 65, c.aeberhard@prometerre.ch

Prométerre est l'association faitière vaudoise de défense professionnelle et de promotion des métiers de la terre et la Chambre d'agriculture du canton de Vaud. Outre la défense des intérêts généraux de l'agriculture vaudoise, **Prométerre** propose des services et du conseil aux exploitants agricoles et viticoles. Elle tient également le secrétariat d'organisations professionnelles et assume des mandats publics. **Prométerre** compte environ 3000 membres individuels, 33 organisations sectorielles et plus de 150 collaborateurs. Son siège est à la Maison du Paysan, à Lausanne.

Renseignements complémentaires :

M. Claude Baehler, président de Prométerre – 079 274 00 61, c.baehler@prometerre.ch

M. Luc Thomas, directeur de Prométerre – 079 779 30 83, l.thomas@prometerre.ch

www.facebook.com/prometerre